

AVIS PUBLIC

REPORT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU 12 MARS 2026

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et greffière trésorière, **que la séance ordinaire du conseil municipal initialement prévue le mercredi 11 mars 2026 est reportée au jeudi 12 mars 2026**, et ce, **à l'heure et au lieu habituels** des séances du conseil.

Ce report est effectué en raison des avertissements de la sécurité publique concernant les conditions météorologiques.

Conformément aux dispositions applicables du code municipale, le présent avis est publié afin d'informer adéquatement la population de ce changement au calendrier des séances.

Fait à Village Saint-Pierre ce 11 mars 2026.



Marie-Claude Parent

Directrice générale et greffière trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e) Marie-Claude Parent, Directrice générale et greffière trésorière de la municipalité de Village Saint-Pierre, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 11 mars 2026 entre 10 heure (s) et 11 heure (s).

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 mars 2026



Signature